



Section du PAYS D'ANCENIS Tél : 02 51 14 18 61

POUR PARER AUX IMPREVUS ... UN ACCUEIL FAMILIAL DANS LA JOURNEE

CONNAISSEZ-VOUS SOS URGENCES MAMANS ? QUEL EST SON BUT ?

C'est une Association, Loi 1901, créée pour assurer un « dépannage » immédiat et temporaire, afin de venir en aide à des parents qui, confrontés à un problème inattendu, ne peuvent assurer la garde de leurs enfants : défaillance de la garde habituelle ou occasionnelle, maladie, rendez-vous imprévu...

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

A tous les parents en difficulté quels que soient leur situation et leur milieu social.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

Tous les jours, sauf fin de semaine et vacances scolaires.

A Paris, en Ile-de-France et en Province, chaque section a une responsable, des téléphonistes et des mères d'accueil.

Tous les membres de l'Association sont bénévoles. On demande à chacune 1 ou 2 journées de permanence pas mois.

QUELLES GARANTIES APPORTE-T-ELLE ?

Les mères d'accueil sont soigneusement sélectionnées (entretien préalable, certificat médical...)

L'association a souscrit toutes les polices d'assurances appropriées au bénéfice des enfants et des bénévoles, notamment Responsabilité Civile et Individuelle-Accident.

QUEL EST SON INTERET ?

Pour les parents en difficulté, il n'est plus à démontrer. Pour les enfants c'est la certitude d'un accueil chaleureux.

Pour celles qui s'engagent dans ce bénévolat, en plus d'aider les autres, elles y trouvent une source d'épanouissement et la chaleur des amitiés qui se créent au sein d'une équipe.

Secrétariat National

11 rue de la Collégiale 75005 PARIS

tel 01 46 47 89 98 – courriel sosurgencesmamans@orange.fr

siren 317 662 666 - www.sosurgencesmamans.com